

CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes
N° 67 - 16^{ème} année - 4^{ème} trimestre 2009

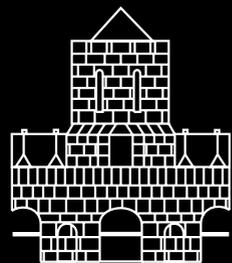
NON à la fermeture de l'école du Génie



Cahier spécial
50 ans de la Frairie
des Masuis et Cotelis

Les 50 ans du
Royal Pitchoun
pétanque Club





N° 67

sommaire

Exposition Galerie Détour.....	p. 2
Edito	p. 3
Les brèves	p. 3
Sous la loupe. Alphonse Poncelet. Fondateur du Pitchoun Club	p. 4
50 ^{ème} anniversaire du Pitchoun Club.....	p. 5
« Battle » primé à Vidéo-Wall	pp. 6 et 7
Une ludothèque pour tous.....	p. 7
Aménagements annoncés pour la zone humide « Patrick De Wolf ».....	p. 6
Dites 33 au Foyer Jambois....	p. 7
Art & Patrimoine : Jambes et le panorama de la Meuse..pp.	8-9
Cérémonie du 11 novembre, se souvenir et ne jamais oublier.....	pp. 10-11
Les forces vives jamboises fêtent les couples jubilaires.....	pp. 10-11
Éloi, orfèvre du roi : une publication et une exposition.....	p. 12
Concours.....	p. 12
Non à la fermeture de l'École du Génie !.....	p. 13
Coup dans le rétro..pp.	14-15
Votre agenda	pp. 14-15
Prochaine exposition à la Seigneurie d'Anhaive : 50 ans de Jambes en jambes...p.	16



Avec le soutien
du Commissariat
général au
Tourisme de la
Région wallonne

éditeur
Syndicat d'Initiative
de Jambes ASBL
éditeur responsable
Frédéric Laloux

coordination
Benjamin Fauville

mise en page
Richard Fripiat
redaction

Av. Jean Materne, 168

Tél. : 081/30.22.17

Fax : 081/24.64.43

info@sijambes.be

www.sijambes.be

impression et brochage

Peeters - Herent

distribution gratuite

S.I.J. - 9.400 exemplaires

ont collaboré à ce numéro

Julie Dosimont

Benjamin Fauville

Liliane Joannes

Maria Teresa Rodriguez

Jacques Toussaint

Credit photographique

André Dubuisson - Benjamin Fauville

Pol Fiévez - Foyer Jambois - Frairie des

Masuis et Cotelis jambois - Richard Fripiat

Maison des Jeunes de Jambes-Centre

Eric Pastoret - Teresa Rodriguez-Rocha

EXPOSITION

G A L E R I E
DÉTOUR

Lydia de Munter
jusqu'au 26/12/09

« Le sublime se donne à réfléchir sous la forme d'une incidence, non d'un savoir ». E. Kant.

Lydia de Munter est peintre, terme à prendre dans son sens le plus prospectif. Car, il s'agit bien ici d'engagement, de nécessité intérieure, de « sacerdoce pictural », oserais-je dire. Elle nous donne à voir une peinture sans compromis, construite jour après jour, inlassablement, dans son effectuation matérielle. Tout se déroule sur le plan, cette surface bidimensionnelle définie si justement par Maurice Denis. Poses, retraits, griffures, écriture, signes, traces, champs colorés, tant d'éléments empiriques appartenant au vocable pictural de Lydia de Munter. Mais, au fond, qu'est ce qui nous est donné à voir sur et dans cette peinture ?

RIEN si on tente d'y trouver une quelconque forme de représentation. TOUT si nous décidons de nous rendre disponible, d'apporter quelque chose de notre expérience personnelle, permettant d'ouvrir un espace de communication authentique avec elle (la peinture). Nous entrons dès lors dans son espace imaginal, là où l'évocatif supplante ou congédie le représentatif. La peinture se présente donc, comme un « être-là », tel un agglomérat d'images en devenir, non encore codifiées.

La peinture de Lydia de Munter touche au sublime, ce sublime devant être compris comme « quelque chose qui transcende le beau, offrant ce sentiment d'inaccessibilité, d'illimité. Il déclenche l'étonnement, inspiré par la crainte et le respect, offre un sentiment de l'être là ». La mise en espace des peintures et leurs juxtapositions non complaisantes renforcent ce sentiment d'être simultanément dans une forme de désenchantement à travers les monochromes gris colorés à gris neutres, pouvant être assimilés non péjorativement au « degré zéro de la peinture » et dans une forme de ré-enchantement, comme réponse au désenchantement, par le biais du pur plaisir rétinien et physique qu'offre la couleur dans certaines pièces picturales.

Info : 081/24.64.43
info@galeriedetour.be
www.galeriedetour.be

Prochaines expositions

Edith Gilbert	13/01 au 20/02
André Lambotte	3/03 au 10/04
Jacques Villet	21/04 au 29/05
Mise en plis (exposition thématique)	9/06 au 31/07
Cécile Vandresse	8/09 au 30/10
Philippe Van Ravestyn	10/11 au 30/12



édito

du Président du Syndicat d'Initiative

Une fois n'est pas coutume !

Il n'est pas l'habitude de notre publication de prendre position dans des dossiers politiques

en cours d'instruction.

Nous ne pouvons rester sans réaction, comme l'ensemble de la classe politique locale, à l'annonce de la fermeture des installations du Département Génie qui est implanté à Jambes depuis plus de 60 ans.

L'inauguration récente de la place de l'École du Génie est la reconnaissance de notre Ville à cette institution et montre sa détermination à défendre son maintien sur son territoire.

Ce numéro est consacré à différentes mises à l'honneur d'associations qui fêtent

50 années d'activités et qui portent très loin le dynamisme de notre cité. Ce n'est pas anodin de pouvoir constater que des projets mis en œuvre ont été prolongés de génération en génération.

Il en est d'autres qui ont construit à deux une expérience exceptionnelle, qui les conduisent à fêter 50, 60 et voir 70 années de mariage, félicitations à tous ces couples que nous pouvons montrer en exemple.

Enfin, un moment important pour notre devoir de mémoire est l'hommage du 11 novembre rendu avec la complicité des enfants des écoles communales. Les générations futures doivent être sensibilisées pour ne pas oublier.

A l'aube du passage à l'an neuf, permettez-nous de vous adresser de très bonnes fêtes.

Frédéric Laloux

LES BRÈVES

Revitalisation de l'ancienne école de Basse-Enhaive

La Ville de Namur réalise 3 logements d'insertions sur le site de l'ancienne école de Basse-Enhaive.

La performance énergétique de ces logements destinés à des familles fragilisées est très soignée : très bonne isolation, chauffage basse température par le sol, capteurs solaires thermiques....

Les travaux seront terminés durant le 1er trimestre 2010.



Des voisins choyés



En invitant, à l'occasion des Fêtes de Wallonie, les proches voisins de l'Elysette, le Ministre-Président Rudy Demotte a souhaité leur faire apprécier le feu d'artifice et surtout faire leur connaissance.

Briser la glace



Il reste à espérer que la fermeture de la Patinoire n'est que temporaire et que les adeptes de la glisse pourront retrouver la glace dès la saison prochaine.



SOUS LA
LOUPE
Liliane Joannes



C.J. Monsieur Poncelet, quelles sont vos origines ?

A.P. Je suis né en 1927 à Bourseigne (Gedinne). Comme c'était souvent le cas à l'époque, je n'ai pas fait de longues études. Après la guerre, je suis entré au service d'un marchand de charbon. J'ai suivi, par correspondance, un cours de mécanicien diesel. Puis, je me suis engagé à l'armée, où 3 ans dans ce milieu m'ont largement suffi ! En 1949, et ce pendant 5 ans, j'ai travaillé à Jambes comme chauffeur. Marié en 1952, j'ai œuvré durant 30 ans aux Forges de Ciney. Pour compléter le tableau, j'ajouterais que ma femme et moi avons eu 7 enfants.

C.J. Tout cela est très intéressant. Mais, et la pétanque ?

A.P. J'y viens. Depuis l'âge de 32 ans, je suis un fervent bouliste. A l'époque, avec quelques copains, nous y jouions sur un parking à la Cité d'Amée. Arrivent un beau jour 4 amis : Messieurs Franz Castain (1^{er} Président du club jambois), Givord père et fils et José Fraipont qui nous ont invités à nous joindre à eux pour jouer, puis nous ont proposé de créer un club qui s'appellerait « Le Pitchoun jambois ». C'est ainsi qu'en 1959 nous fûmes patronnés officiellement par le bourgmestre Jean Materne.

Nous avons d'abord occupé un terrain près du restaurant d'Amée. Quant à moi, dès la création du club, je suis entré dans le comité, et nous faisons partie de la Fédération belge francophone.

C.J. Comptez-vous beaucoup d'affiliés ?

A.P. Une centaine, hommes et femmes. En 1966, nous participons à notre premier championnat de Belgique qui rassemble 254 triplettes. En outre, 252

triplettes (qui regroupent les équipes non sélectionnées) sont inscrites au championnat connexe.

C.J. Où vous réunissez-vous ?

A.P. Notre local et un terrain y attenant se situent rue Baivy.

C.J. Comment qualifiez-vous la pétanque : jeu ou sport ?

A.P. Bien que les Jeux Olympiques ne le considèrent pas comme un sport, j'estime que la pétanque est un sport à part entière, car il nécessite de nombreuses qualités : concentration, précision, endurance, maîtrise de soi et j'en passe. Pour ma part, j'ai été 2 fois champion de Belgique : une fois en seniors et une fois en vétérans.

Je suis heureux de dire également que le « Pitchoun jambois » est devenu Club Royal en cette année 2009 !

C.J. Félicitations ! Il y a peu, j'ai capté une émission télé où l'on parlait d'un Ardéchois, quadruple champion du monde, qui est parti en Chine à... (Là, j'ai raté le nom de la ville) pour y enseigner... la pétanque ! Cela fut un tel succès que maintenant ce sport est obligatoire dans les écoles de cette localité où a été construit un boulodrome géant.

Pour les Chinois concernés, la pétanque constitue un excellent exercice physique et demande un esprit volontaire.

A.P. Cela corrobore bien mes dires, non ?

C.J. Oui, évidemment. Je vous remercie pour m'avoir accordé cet entretien qui, je l'espère, pourra vous attirer de nombreux nouveaux adeptes.

Si la boule de pétanque est utilisée pour « pointer » ou « tirer », elle peut servir à un autre usage, moins ludique celui-là.



Le Pitchoun Pétanque Club

C'est au Château d'Amée que le club de pétanque « Pitchoun » vient de fêter ses cinquante années d'existence, il acquiert donc le statut de « Société royale ».

Le club fit ses premiers pas sur des terrains situés au parc d'Amée le 25 juillet 1959 sous la présidence de Franz Castain et les autres fondateurs tels Messieurs Givord père et fils, Galloy, Poncelet et Fraipont.

Le premier local était la taverne « Le 500 » avenue Materne et Marcel Vanbinnebeek a pris la succession de M. Castain comme président.

Le local suivant a été le café « Le Guignolet ». A cette période, durant environ deux ans, le Pitchoun a joué dans les sous-sols de la salle des fêtes du parc Astrid. Mais, il a dû quitter les lieux pour cause de défaut d'aération.

Le Pitchoun a joué également sur les terrains de l'ancien Aldi avenue Materne.

Mr. Albert Martin a ensuite assumé la présidence pendant 2 ans. Lui a succédé M. Julien Robin jusqu'en 1984. Ensuite la présidence a été assurée par M. Jacquie Chenoy jusqu'en 2007, soit plus de vingt années, suivirent ensuite Mr. Serge Verkest pendant quelques mois et actuellement M. Albert Godfroid.

L'actuel local situé rue Baivy, toujours à Jambes, est occupé depuis environ 30 ans.



Réception chez le Gouverneur Denis Mathen pour recevoir le titre de Société royale, en présence de M^{me} Martine Jacques, députée provinciale en charge des Sports

Sur un plan sportif, en 1966, le club organise le championnat de Belgique à Jambes, dans le parc Astrid. Organisation remarquable car ce fut l'entrée dans l'ère de la publicité, afin de couvrir les frais d'organisation, alors qu'à l'époque la Fédération ne voulait pas entendre parler de support publicitaire.

En 1969, la triplète Poncelet, Legrand et Truccolo a été sacrée championne de Belgique seniors à Couvin. Cette équipe a fait par la suite de nombreux podiums. En 1970, le championnat du monde ne fut pas organisé, malheureusement pour cette équipe !

M. Poncelet associé à M. Blomme a également été sacré champion de Belgique vétérans.

En 2000, en association avec l'autre club fédéré namurois, le Saint-Servais pétanque club (aussi Société royale), a été organisé, sur les hauteurs de la Citadelle de Namur, le plus beau championnat de Belgique aux dires de la Fédération et des participants. En 2008, Milles Bestaoui et Vissers sont sacrées championnes de Belgique catégorie « Juniors ».

C'est donc au Palais provincial que le titre de Société royale a été reçu, par les membres du Comité, des mains de M. le Gouverneur.



Au Château d'Amée, le Président Albert Godfroid fleurit l'épouse d'Alphonse Poncelet, membre fondateur du Club

Infos :
Tél. : 081/23.00.85
pc.pitchoun@belgacom.net
www.pitchounjambois.net

« BATTLE » primé à Vidéo-Wall

Dans la suite de la manifestation « 100% art de la rue » organisée en juillet dernier, l'équipe de la Maison des Jeunes a mis en place une nouvelle dynamique « Amat'Arts ». Celle-ci a développé un projet, la réalisation d'un clip vidéo « BATTLE » de l'artiste namurois Bertone Jackson.

Le résultat a vite fait son petit bonhomme de chemin et a été présenté lors du festival Vidéo-Wall, où il a reçu le prix de la Ville de Namur.

Après une diffusion sur l'ensemble des télévisions locales, c'est dans différentes ma-

nifestations qu'il poursuit sa reconnaissance (<http://www.zoomjeune.be/candidats/c2009/bertone-jackson-music-battle.html>).

L'équipe d'animation ne souhaite pas en rester là et programme dès à présent un nouvel espace de rencontre pour proposer dès 2010 un espace d'expositions et des ateliers liés au travail du « son » de « l'image » et « éveil musical ». Ouvert aux jeunes de 12 à 26 ans, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe, elle vous attend !



Une ludothèque pour tous

Ils sont arrivés ! Qui ? Ben, les nouveaux jeux de la ludo « Joue et Ris » à la maison des jeunes.

En effet, de nombreux jeux sont disponibles à la location et ce pour un public

très large, nous dirons de 3 à 77 ans pour reprendre un concept bien connu. Une bonne idée pour passer d'agréables moments et s'essayer à des jeux et pouvoir en découvrir d'autres de manière régulière.

La ludo vous accueille, le mercredi 13h à 17h30 et le jeudi de 16h à 18h30

Maison des Jeunes de Jambes Centre - Espace Francis Laloux - Parc Reine Astrid
Tél. : 081/306 663 - info@mijambes.be

Aménagements annoncés pour la zone humide « Patrick De Wolf »

Vu son intérêt biologique remarquable et sa situation dans un tissu particulièrement urbanisé (entre la rue de Dave et la rue de la Poudrière), le site devrait faire l'objet d'une protection à part entière. Sous l'impulsion de l'échevin de l'environnement, Alain Detry, plusieurs aménagements seront effectués, dont la création d'une mare et la mise en place d'un cheminement sur caillebotis.

Lors d'inventaires successifs dans le cadre du Plan communal de développement de la nature, la zone de la «Poudrière» avait déjà été qualifiée de «site de grand intérêt biologique» en 1999 et 2001.

En 2007, la Ville s'est vue proposer par le Foyer Jambois d'en reprendre la gestion.

Sur la demande de la Ville, l'association AVES-Natagora a également étudié les lieux, tout en recommandant l'apport de plusieurs aménagements.

La Région wallonne a été interpellée afin que ce site puisse être classé en zone humide d'intérêt biologique (ZHIB). En effet, une étude menée par le Département d'Etude du milieu naturel et agricole a certifié l'intérêt biologique du site.

Un nom a été donné au site, en hommage à Patrick De Wolf, véritable cheville ouvrière du réseau Natura 2000 et Directeur de la Direction de la Nature auprès du Ministère de la Région wallonne, le site portera son nom. Patrick De Wolf nous a quittés en avril dernier.

Info : Service Eco-conseil de la Ville de Namur
Tél. : 0800/ 935 62 - www.nature-namur.be

Dites 33 au Foyer Jambois

Le Foyer Jambois vient d'inaugurer 33 nouveaux logements et plus particulièrement six nouvelles maisons unifamiliales rue de la Poudrière, quatre appartements dans l'ancien local colombophile rue de Dave, 5 logements moyens rue Champêtre et 18 logements, particulièrement durables, rue Major Mascaux.

Un aménagement novateur a été réalisé au carrefour de la rue de la Poudrière et des Comognes de Jambes créant ainsi la

Place de l'École du Génie. Cette zone dite de rencontre vise à sécuriser le passage des usagers faibles, piétons et cyclistes, en limitant la facilité d'accès pour les véhicules. Le rétrécissement de la rue oblige ainsi les automobilistes à ralentir.

Ce sont encore de nombreux projets que le Foyer Jambois nourrit afin de répondre un peu plus aux demandes de personnes en attente d'un logement décent.

Rue de la Poudrière



Rue Mascaux



Rue Champêtre



Rue de Dave



Jambes et le panorama de la Meuse

Un nouveau musée à Namur ?

Le journal *Vers l'avenir* a révélé le 14 juillet dernier le rapatriement dans la capitale wallonne du *Panorama de la Meuse*. Cédric Flament décline son article en plusieurs titres *Citadelle de Namur : un trésor est de retour ! / Classer, restaurer, mettre en valeur / Le panorama de la bataille de la Meuse : un monument*. Tout est résumé en quelques mots mais encore ...

Bref historique

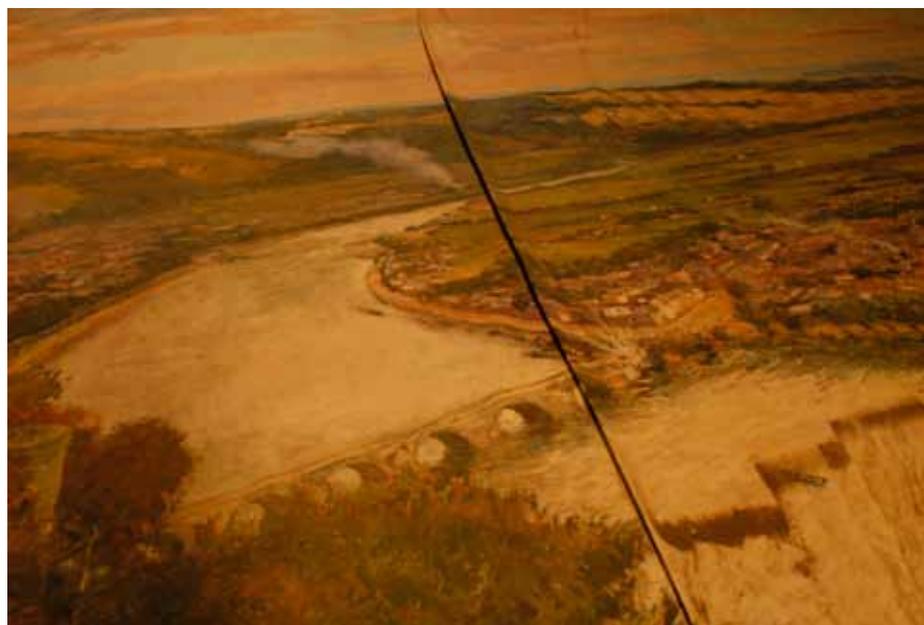
Le 15 juin 1936, le Conseil communal de Namur décide d'accorder une concession à la *Société Panorama de la bataille franco-belge sur la Meuse en 1914* pour exposer l'œuvre du peintre A. Bastien à la Citadelle. Le peintre entame la réalisation du panorama (en réalité un diorama car la conception est rectangulaire et non circulaire) et le travail est assez

rapide puisque l'inauguration se déroule le 1^{er} mai 1937. Cette toile de 8m50 de haut et de 72 m de long (soit 600 m²) montre 60 km de panorama de la bataille de la Meuse. Parmi les scènes caractéristiques, on peut citer la mobilisation au pays de Liège, la retraite des armées franco-belges à Namur et les principaux secteurs de la Meuse belge.

Le panorama est visible jusqu'en 1940, époque où les Allemands altèrent partiellement l'œuvre. Durant la guerre, la toile est roulée et entreposée dans les locaux du Théâtre de Verdure. En 1952, la Ville de Namur l'offre au Musée royal de l'Armée mais elle ne sera jamais présentée au public.

L'artiste

Alfred Bastien (1873-1955) est un peintre de natures mortes, de scènes de genre, de paysages et de forêts. Il étudie aux aca-



Vue du pont et de la plaine de Jambes
© Musée royal de l'Armée.



Vue de la vallée en amont du pont de Jambes
© Musée royal de l'Armée.

démies de Gand (élève de J. Delvin) et de Bruxelles (élève de J. Portaels). Au cours de ses voyages à Paris, il découvre G. Courbet et E. Delacroix et expose au Salon de la Société Nationale. A. Bastien décroche le Prix Donnay (1894) et le Prix Godecharle (1897). Il est membre fondateur à Bruxelles du groupe *Le Sillon*.

Après 1897, il voyage en Egypte, en Algérie, au Sahara. En 1911, il est chargé par le Gouvernement d'édifier un panorama du Congo. Il présente l'œuvre en 1913 à l'Exposition Universelle de Gand. Ses voyages le mènent ensuite aux Indes, au Japon, en Amérique. De retour à Bruxelles en 1914, il s'engage comme volontaire durant la Première Guerre mondiale et rencontre à Nieuport le roi Albert qui lui commande le Panorama de l'Yser 1914-1918. A. Bastien est professeur à l'académie de Bruxelles de 1927 à 1945 avant de devenir directeur.

Le retour du Panorama

La nouvelle histoire du Panorama de la Meuse commence voilà un an et demi. Ma collègue chargée de la section des peintures au Musée royal de l'Armée me contacte pour que je serve d'intermédiaire auprès des autorités

namuroises afin de les éclairer sur l'œuvre du peintre A. Bastien. Dès lors M. Bernard Dethier, vice-président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, et moi-même avons multiplié les visites à la caserne de Zutendael où est momentanément déroulé le Panorama de la Meuse. Des représentants du monde scientifique, du secteur de la protection du patrimoine et du Collège communal de Namur ont fait le voyage. Les avis sont unanimes, la toile doit revenir à Namur. Le Collège a déjà pris des dispositions dans ce sens et envisage son redéploiement dans les bâtiments d'origine construits sur l'ancienne lunette du centre à la Citadelle par l'architecte Léonce Lebrun.

Jacques Toussaint,
Président du Centre d'Archéologie, d'Art et
d'Histoire de Jambes
1, Place Jean de Flandre-5100 Jambes
Portable : 0495/50.43.62
Télécopieur : 081/31.09.46
Courriel : jacques.toussaint@sijambes.be

Pour en savoir plus
Voir J. MARCHAL, *Les panoramas*, Namur,
2005.

La Frairie des Masuis et Cotelis Jambois

50 ans d'histoire et de vie du groupe
de danses traditionnelles



Un groupe en germe



Jean Materne (1889-1964),
Bourgmestre de Jambes.
Jambes, Coll. Frairie.

Dans le volumineux programme de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1958, on découvre le nom de la commune de Jambes parmi les localités participant à la Grande Parade des Géants de Belgique. En effet, un couple, de taille modeste, a été réalisé : une paysanne, au moyen de fruits et de fleurs et un paysan, à l'aide de légumes. Ces personnages évoquent, de façon originale, le souvenir des « masuirs et coteliers » jambois dont les maraîchers, sont les descendants.

Mais cette corporation est en voie de disparition et les traditions liées à la longue histoire de ses ancêtres sont en passe de tomber définitivement dans l'oubli.

Le bourgmestre Jean Materne rêve depuis longtemps de ressusciter ce passé et il en parle souvent à ses collaborateurs.

Dans la foulée des réjouissances nationales de 1958, le mayor suggère d'organiser un spectacle de danses et de chants folkloriques pour l'inauguration du nouveau stade sportif. Sont chargés de cette mission, le receveur communal Jean Mosseray, l'historien et folkloriste

Félix Rousseau et le musicologue Ernest Montellier. La manifestation a lieu, en plein air, avec la participation de groupes belges et français, et remporte un énorme succès. A tel point que Jean Materne demande à son receveur de persévérer et de créer un évènement annuel à Jambes, qui pourrait remettre à l'honneur les traditions locales.

Le défi n'est pas mince.

S'entourant de quelques amis, le trio déjà constitué, travaille à ce projet, avec, dès le départ, l'ambition de faire revivre un folklore authentique.

On choisit d'abord d'organiser cette fête le premier dimanche qui suit le 15 août, en souvenir de la « Dicauce do Masuadge ». Cette ducasse avait survécu jusqu'en 1945 dans le quartier de la rue des Verreries, au pied de la Montagne Sainte-Barbe. Elle constituait la dernière survivance des fêtes automnales lors desquelles les cultivateurs célébraient la fin des moissons et préparaient les vendanges d'automne.



Jean Mosseray (1917-1996)
Jambes, Coll. Frairie.



Lors des Fêtes de Wallonie le Nèsse déguste une aïssance en compagnie de son vieil ami Félix Rousseau
Photographie non datée de Pierre Dandoy.
Namur, Coll. privée

Par ailleurs, les recherches historiques et musicologiques effectuées dans les bibliothèques et musées namurois, permettent de constituer un dossier suffisamment solide pour proposer la création d'un groupe de danse folklorique typiquement jambois.

Il perpétuerait le souvenir des bons compagnons qui savaient, autrefois, animer les ducasses de leurs danses et fêter leur Patron saint Vincent.

En novembre 1960, le Syndicat d'Initiative de Jambes tient une assemblée générale en vue de sa réorganisation : une commission du Folklore est alors officiellement constituée : Jean Mosseray en est élu président.

Le journal Vers l'Avenir du 21 novembre rapporte que, lors de cette réunion « Monsieur le professeur Rousseau [...] s'attache principalement à établir la nette distinction entre le groupe carnavalesque et le groupe folklorique. Désireux d'enrichir le folklore wallon d'un nouveau groupe dénommé « Frairie des Masuis et Cotelis Jambois », il évoque amoureusement les authentiques traditions et coutumes locales si attachantes, mais malheureusement oubliées au cours des siècles derniers ».



Premier spectacle folklorique, en 1958, au stade de Jambes
Jambes, Coll. Frairie.



Saint Vincent
Patron des maraîchers et des vignerons

L'enracinement historique



Géronsart

Adrien de Montigny. Gouache. 1604.
Bibliothèque nationale de France, Paris. (Cliché CCB, Bruxelles).

Aux points de vue économique et social, la principale caractéristique jamboise a été, dès une époque très ancienne, le morcellement des cultures. La vaste plaine était parsemée de cotelajes (de l'ancien français « cortil » signifiant « jardin ») habités par des Cotelis (en vieux français : Coteliers). Sur la Montagne Sainte-Barbe et ses abords apparaissaient les masuages (de l'ancien français « manse » signifiant « domaine rural »), habités par les Masuis (en vieux français : Masuirs). Les uns et les autres étaient de petits exploitants agricoles .



Maison de Cotelis rue Champêtre à Jambes
Saint-Servais, Coll. Jacques Willemart.

La vaste plaine de Jambes, occupant toute la rive droite de la Meuse, a été détachée du territoire de Namur proprement dit, vers le 10^e siècle, pour devenir une seigneurie liégeoise. Elle le restera jusqu'à la fin du 18^e siècle. C'est ainsi un prince-évêque (Abéron 1^{er}) qui, vers 1127, a fondé l'Abbaye de Géronsart. Un de ses successeurs (Alexandre de Juliers) y est venu avec le Pape, Innocent II, en 1131, consacrer l'église récemment achevée.

A la fin du 13^e siècle, enfin, Jean de Flandre a laissé son empreinte dans la construction d'un petit castel flanqué d'un donjon (l'actuelle Tour d'Anhaive), où il est venu finir sa vie.



Cotelî dans ses cultures
Jambes, Coll. Pol Fiévez.

Les Cotelis ne sont devenus maraîchers qu'au 19^e siècle. Autrefois, ils se livraient non seulement à la culture des légumes, mais également aux cultures les plus diverses. Par exemple, il fut un temps où beaucoup d'entre eux avaient un peu de vigne et pouvaient passer pour vigneron. A l'époque où les brasseries namuroises étaient très renommées, ils excellaient dans la culture du houblon. Malheureusement, chaque fois que la ville de Namur se préparait à un siège, aux 17^e et 18^e siècles, l'autorité faisait arracher les houblonnières pour empêcher l'ennemi de s'y dissimuler. Les Cotelis avaient aussi de beaux vergers qu'ils soignaient avec amour. Leur arbre de prédilection était le prunier. C'est à eux que l'on doit la réputation de la « Prune de Namur ».

Les Masuis ou habitants des masuages, ne se distinguaient des Cotelis que par les privilèges dont ils jouissaient. A la fin du 17^e siècle, outre leurs activités agricoles, ils ont exploité la houille à la Montagne Sainte-Barbe. Les masuages étaient des terres concédées à l'époque féodale, par le prince-évêque de Liège, à titre précaire, mais elles étaient devenues peu à peu héréditaires. Les conditions à respecter étaient de ne pas les laisser en friche et de payer certaines

redevances. En échange, les Masuis jouissaient de divers avantages (le droit, par exemple, de faire pâturer du bétail ou de récolter du bois dans les propriétés de leur seigneur). Le mayeur et les échevins de Jambes devaient, en outre, être choisis dans les familles de Masuis. Cette règle tombée en désuétude après le Moyen-Age, fut remise à l'honneur au 18^e siècle.

Beaucoup de familles jamboises comptaient des membres à la fois parmi les Cotelis et parmi les Masuis. Ces cultivateurs, au métier si exigeant, n'avaient guère l'occasion de festoyer : la célébration de leurs fêtes patronales n'en revêtait que plus d'importance. Pendant

des siècles, des agapes fraternelles ont réuni les Cotelis le soir de la Saint-Vincent, le 22 janvier. Quant aux Masuis, après leur assemblée annuelle destinée à vérifier les comptes de la communauté, ils se livraient à des festivités et à des libations qui venaient clôturer les jeux populaires et les réjouissances de la Sainte-Barbe.



Fête de Saint-Vincent
Jambes, Coll. Frairie.



Les premières pousses

Fin 1960, le Cercle Folklorique Jambois s'attelle donc à la tâche de créer le groupe de danse : il tient sa première réunion officielle le 2 décembre. Le 18^e siècle a déjà été retenu comme la période la plus propice pour évoquer les traditions de la localité. Non seulement, cette tranche historique était fort riche, mais surtout, les « Masuis » y jouaient encore un rôle actif avant de disparaître, en tant que groupe social, au moment de la chute de l'Ancien Régime.

On discute de la composition des costumes ; ils doivent se rapprocher le plus possible de ceux que les petits cultivateurs locaux portaient alors. On aimerait qu'ils soient chatoyants..., mais le travail de la terre incitait plutôt à la sobriété. Dans un premier temps, on songe à vêtir les hommes entièrement de noir, quitte à faire varier la couleur des jupes des dames.

Question musique, on prend connaissance des mélodies authentiques découvertes par Ernest Montellier : les archives de l'Etat namuroises renfermaient le manuscrit original d'un ménétrier (musicien ambulante) ayant élu domicile à Jambes au 18^e siècle, du nom de Wamdenbril.



Extrait Carnet Wamdenbril
Jambes, Coll. Frairie.

Et l'on se range, provisoirement, à la proposition de Félix Rousseau de prévoir une danse d'honneur en ouverture et la danse des Sept sauts en finale.

Madame Hélène Campagne siège comme chorégraphe et l'on avance les premières suggestions pour la composition de l'orchestre.

Enfin, pour le recrutement, un message d'appel à la jeunesse jamboise est approuvé, en vue de sa diffusion dans la presse locale.

L'année nouvelle à peine entamée, une seconde chorégraphe, Madame Arlette Paris, rejoint le comité et la recherche sur les costumes s'intensifie : dans un premier temps, des documents historiques sont consultés à la bibliothèque Moretus des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur. Quelques semaines plus tard, c'est une visite au Musée Groesbeek-de Croix qui est organisée, car ce remarquable hôtel particulier namurois du 18^e siècle contient des tableaux représentant des scènes d'époque. C'est de l'examen attentif de ces peintures que jaillit l'idée de se calquer sur les habits portés les jours de fête par les Masuis et Cotelis, bien plus colorés que leurs vêtements de travail.



Paysage fluvial (détails),
Atelier de Jan Remmers, 1752, décor mural sur toile marouflée.
Namur, Musée de Groesbeek-de Croix, Boudoir de la Marquise.
Coll. Ville de Namur.

Au début du printemps, le 24 mars, c'est, très officiellement, dans la salle du Conseil communal de Jambes, que les jeunes gens ayant répondu à l'appel lancé dans les journaux sont reçus pour une séance de présentation du groupe folklorique et de ses objectifs. Les membres fondateurs insistent surtout sur leur désir de faire revivre les vraies traditions : « Il ne s'agit nullement de prendre part à des sorties carnavalesques ». Pour les jeunes gens, « les répétitions et sorties constitueront de saines et instructives distractions » ; quant aux parents, ils « auront la garantie de la plus haute tenue morale et de la discipline consentie sous la direction de maîtres et maîtresses compétents et dévoués ».

Après avoir laissé passer la période des examens, le comité convoque les candidats danseurs à une première répétition, le jeudi 22 juin, à 19h30, à l'école du Parc Astrid, en leur demandant « de se munir de chaussures légères ».

Mais le mois d'août approche, et le même comité doit maintenant organiser la fête folklorique à vocation annuelle. On parlera, pour la première fois, de « Journées franco-belges du Folklore ».

Trois groupes français de régions différentes se produisent, tandis que la Belgique est représentée par les Cramignons liégeois, le groupe jambois n'étant pas encore opérationnel. L'enthousiasme des participants et le succès de foule rencontré constituent un bel encouragement pour les organisateurs.

Quant aux apprentis Masuis et Cotelis, ils vont bientôt avoir l'opportunité de faire étalage de leurs talents.

Le 20 janvier 1962, date la plus proche de la fête de Saint-Vincent, Patron des maraîchers, une fête intime permet aux membres de la Frairie de faire une première démonstration devant



Première journée franco-belge
Journal Vers l'Avenir, 21 août 1961.

la Joyeuse Entrée de Leurs Majestés Baudouin et Fabiola à la Citadelle de Namur. Un peu plus tard, elle est présente à l'hommage rendu à Ernest Montellier en son village de Sart-d'Avril. Enfin, le 11 novembre, à Sprimont, elle se joint au rassemblement de tous les groupes wallons de danse populaire. Ca y est, les Masuis et Cotelis sont « entrés dans la danse » !



Frairie des Masuis et Cotelis Jambois,
Devant l'ancienne salle des fêtes dans le Parc reine Astrid, 1962.
Jambes, Coll. Pol. Fiévez.

leurs familles. Une dizaine de danses sont présentées, encore en costume de ville et sur une musique enregistrée : néanmoins, le résultat semble bien à la hauteur des espérances.

C'est cette même année 1962 que les recherches dirigées par MM Rousseau et Montellier aboutissent à la fixation définitive des costumes.

Les esquisses sont alors confiées à Mlle C. Nicolay, modéliste, qui (à titre gracieux) concrétise ces ébauches dans le tissu, avant la mise en confection.

Ainsi, le 16 août 1962, La Frairie des Masuis et Cotelis Jambois peut, enfin, être présentée aux autorités communales et exécuter devant elles « des danses wallonnes en costumes typiques ».

Le même été, le groupe prend part aux secondes « Journées franco-belge du Folklore ». La prestation se limite à deux danses, mais la Frairie s'en sort bien, d'autant qu'elle bénéficie déjà du concours de son propre orchestre. Celui-ci est dirigé par Monsieur Jean-Pierre Doumont ; il est composé d'un violon, d'une flûte, d'un accordéon et d'un tambourin.

A partir de ce moment, les sorties commencent à s'enchaîner. Le 23 septembre, la Frairie participe fièrement à

La croissance

En 1963, on dénombre déjà 17 exhibitions, essentiellement dans la région namuroise. Et comment ne pas évoquer la joie de répondre à l'invitation des maraîchers de bien vouloir envoyer une délégation à leur messe de Saint-Vincent, puis d'exécuter quelques danses à leur banquet.

Cette année là, les danseuses et danseurs jambois confirment aussi leur place dans les festivités folkloriques du mois d'août qui inaugurent l'appellation de « Festival international de Folklore de Jambes ».

Cette édition revêt un éclat particulier, bien qu'elle pâtisse d'une météo détestable.

Le samedi soir, une représentation est donnée dans le cadre du Château de Géronsart magnifié par un spectacle de sons et lumières. Le site n'est pas choisi au hasard : c'est celui de l'Abbaye du même nom à l'ombre de laquelle se développent, des siècles durant, les activités des « Masuis » jambois. A l'initiative de Félix Rousseau, on évoque donc l'importance historique du cadre. Puis, entre deux averses, les bâtiments illuminés résonnent de la légende locale de la Pierre du Diable et de la Gatte d'or. Ensuite, viennent les chants et les danses.



Festival pluvieux sur le site de Géronsart
Jambes, Coll. Frairie.

Enfin, pour couronner cette soirée, les groupes de danseurs, suivis par le public, entament une descente aux flambeaux qui les mène, par la rue des Verreries et l'avenue des Acacias (rebaptisée avenue Jean Materne en 1969), jusqu'à la place Communale, pour un rondeau final.

Le dimanche, le temps, encore plus exécrable que la veille, oblige les spectateurs à quitter la pelouse et à se réfugier dans la salle des fêtes du Parc Astrid ; mais le succès de foule ne se dément pas.

L'année se termine par une participation à la Féerie lumineuse de Bruxelles : malgré le gel, les Masuis et Cotelis font résonner les pas des danses wallonnes, de la place de Brouckère à la place Rogiers et de la Bourse à la place de la Monnaie.

Une petite apothéose, en quelque sorte, bien qu'il faille déjà veiller à la relève de certains danseurs qui arrivent à l'âge du service militaire.

Mais, à partir de 1964, celui qui manquera le plus à l'appel, ce sera le bourgmestre : il décède le 21 juin.

Par son amour profond de Jambes et son désir ardent d'en faire revivre les traditions, il était le fondateur moral du groupe et il venait, avec plaisir, d'en être fait président d'honneur.

Comme un signe de reconnaissance de la justesse de son intuition, la Frairie des Masuis et Cotelis Jambois venait d'être admise au sein de la Fédération des groupes folkloriques wallons, dans la section « Revival », le 23 avril, après un stage de 2 ans.

A ce sujet, Félix Rousseau, éminent folkloriste (premier titulaire de la chaire de Folklore à l'université de Louvain) signe un article particulièrement élogieux dans le quotidien *Vers l'Avenir* du 13 mai.



Le Branle de Mariembourg
Coll. Photac.

Le cadre fleuri est enchanteur. Le samedi soir, un nombreux public assiste aux performances folkloriques au milieu des fontaines et des feuillages illuminés et ce sont les Masuis et Cotelis qui terminent le spectacle, en vedettes.

Le dimanche, le public est, de nouveau, au rendez-vous sous les frondaisons, ainsi que le soleil, présent tout au long de cette édition particulièrement réussie (« une manifestation de classe », rapporte le journal *Vers l'Avenir* du 24 août).



La Frairie des Masuis et Cotelis Jambois
Jambes, Coll. Frairie.

tège : en tête, la statue de Saint-Vincent est portée par quatre jeunes hommes célibataires appartenant à l'ensemble folklorique, comme le voulait la tradition ancestrale. A l'intérieur de l'église, les maraîchers prennent le relais. Ernest Montellier a composé un cantique à

Au mois de juillet, les danseurs jambois représentent, pour la première fois, le folklore belge en dehors de nos frontières, au festival international d'Enschede (Pays-Bas).

Lors des réjouissances du mois d'août 1964, les membres du comité, toujours au four et au moulin, décident d'abandonner le site de Géronsart pour celui du nouveau parc Reine Astrid, synthèse harmonieuse de l'ancien parc et de la propriété Lambin qui lui a été rajoutée. Son inauguration est combinée à une foire commerciale, à un salon floral, à une exposition d'artistes mosans et, bien sûr, ... au festival.

L'année 1964 est également celle d'une prise de conscience : la fête de Saint-Vincent est de plus en plus délaissée par les maraîchers. Jean Mosseray et ses amis prennent la résolution de maintenir, coûte que coûte, la tradition qui relie Jambes à son passé.

Or, le Syndicat des maraîchers professionnels du Namurois ne demande pas mieux et, dès janvier 1965, le comité de la Frairie prend le relais pour organiser la cérémonie religieuse. Le soir, comme une évidence, un banquet réunit les membres du groupe folklorique entre eux.

En 1967, la messe, du 22 janvier, est précédée d'un cor-



Le cortège aux flambeaux de Saint-Vincent
Coll. Claude Renard.

Au prix de nombreux efforts, grâce à la persévérance des fondateurs, à l'enthousiasme des danseurs et des musiciens et avec ce brin de chance qui caractérise les pionniers, en moins de dix ans, la Frairie des Masuis et Cotelis est arrivée à maturité.

Les effectifs se sont, bien sûr, renouvelés au fil du temps, à charge pour les anciens de transmettre le fragile feu sacré aux plus jeunes. Le flambeau de la présidence, quant à lui, a



Et les juniors pour conserver la tradition
Jambes, Coll. Pol Fiévez.

été repris, en 1980, par Jacques Briac, compagnon de la première heure. Puis Yvan Remy, danseur de la deuxième génération, a assuré le relais en 1985 et a ensuite été réélu à ce poste pratiquement sans interruption jusqu'à ce jour.

Depuis lors, l'arbre a porté de nombreux fruits et même si, certaines années, les récoltes ont pu être moins bonnes, après un demi-siècle d'existence, on doit admettre que la graine qui avait été plantée était d'une excellente variété.

C'est la raison pour laquelle la Frairie reste vivace aujourd'hui et que nous pouvons, ci-après, évoquer quelques années de « grands crus ».

Saint-Vincent et Victor Binot en a écrit les paroles : ce chant wallon clôture la célébration religieuse.

La Saint-Vincent trouve donc un nouveau souffle et prend maintenant des allures de rite pour la Frairie : le cantique devient un incontournable de la messe, le banquet, un rendez-vous très prisé de l'amitié.

Entre-temps, le répertoire des danses a été étendu avec, notamment, la précieuse collaboration de Madame Thisse-Derouette, spécialiste en histoire des danses wallonnes, et les voyages à l'étranger se sont multipliés.

De grands crus

Nice (1966)

La participation de la Frairie au 31^e Festival international de Nice est restée dans la mémoire des plus anciens comme l'un des premiers voyages marquants à l'étranger. Les raisons ne manquent pas : comme pour la réussite d'un bon millésime, les éléments favorables se conjuguent.



Le groupe jambois, qui a désormais acquis de l'assurance, a été désigné par la Fédération des groupes folkloriques wallons pour représenter la Belgique à cette manifestation prestigieuse. L'autocar, qui emmène une trentaine de participants, fait une première escale en Bourgogne où la visite d'une cave à vin n'est pas faite pour déplaire à ceux qui fêtent Saint-Vincent. La traversée de la vallée du Rhône permet ensuite de déboucher sur les merveilleux paysages provençaux imprégnés du chant des cigales. Puis, c'est la rade de Cannes et ses bateaux de luxe. Enfin Nice, et la Baie des Anges. Des cartes postales... en vrai !

La Frairie est très bien accueillie et elle défend crânement ses chances durant les 5 jours de spectacles qui voient se produire pas moins de 28 groupes issus de 18 nations différentes : on a l'impression que défile tout le folklore de nos pays d'Occident !

La foule se presse tant au Théâtre de verdure que sur le trajet du Défilé des nations. La population chaleureuse ne ménage pas ses applaudissements : que de couleurs, que de sympathie, que de soleil à « Nice la Belle ! »

Agrigente (1970)

Le voyage vers la ville d'Agrigente, en Sicile, se fait par le rail; c'est déjà une partie de l'aventure : on se dirige vers Bâle, on fait escale à Milan. Puis, en passant par Rome, on atteint Messines et son détroit où le train lui-même s'engouffre dans le bateau !



Dans l'île, le convoi qui emmène les membres de la Frairie autour de l'Etna a pris le nom de « Rapido », ce qui ne l'empêche pas de stopper en pleine campagne et d'embarquer une paysanne et quelques chèvres...

Le premier logement proposé est insalubre : on négocie. En fin de compte, le groupe est accueilli dans un hôtel, un peu à l'écart de la ville. C'est la seule fausse note avant la participation à la « Fête des amandiers en fleurs ». Comment, en effet, oublier le cortège dans les rues étroites de cette antique cité aux temples remarquables ? Sous un soleil de plomb, les danseurs foulent un véritable tapis de pétales jetés à foison par une foule exubérante et enthousiaste.

Lafayette (1978)

En 1978, c'est la deuxième fois que la Frairie traverse l'Atlantique pour se rendre aux Etats-Unis. Au Wisconsin, en 1975, cela avait été l'occasion de retisser des liens avec les descendants d'anciens immigrants wallons et d'entendre parler « nosse vî langage » avec l'accent américain.



En Louisiane, chez les Cajuns, c'est la survivance de la langue française qu'il est plaisant d'observer : dans cette ancienne colonie vendue aux Etats-Unis par Napoléon, des expressions disparues chez nous ont survécu et l'isolement géographique a créé des tournures inédites.

A Lafayette, pays de l'écrevisse, on sert bien sûr cette charmante bestiole aux repas de fête, mais... à l'aide d'une brouette que l'on vient renverser sur les tables.

Les membres du groupe ont l'occasion de visiter les Bayous, ces marécages à la fois fascinants et inquiétants, sources d'inspiration pour les compositeurs de musique Country.

A New-Orleans, il est impossible d'échapper à l'ambiance particulière du jazz qui imprègne les vieux quartiers. C'est une région du Sud profond, où, avant la guerre civile, dite « de Sécession », la société essentiellement rurale s'appuyait sur de nombreux descendants d'esclaves noirs.

Mais le monde est parfois plus petit qu'on ne le pense. Deux jeunes gens de la Frairie sont, un soir, interpellés par une patrouille de police : sans le savoir, ils ont bravé l'interdiction de marcher dans la rue au-delà d'une certaine heure. Ils sont conduits au bureau du shérif. Celui-ci, une sorte de géant noir, les interroge, et nos deux compères font tout ce qu'ils peuvent pour se faire comprendre avec les rudiments d'anglais qu'ils possèdent. Tout à coup, une phrase fait mouche : « Nous habitons à Namur, en Belgique ». Le représentant de l'ordre n'en croit pas ses oreilles, il explose de joie : Namur ! Son père y était venu pendant la guerre, et il y avait manifestement gardé de bons souvenirs. La suspicion s'est évanouie, on sort la bouteille de whisky et l'on trinque aux bienfaits du hasard...

Gondomar (1979)

Qu'allions-nous découvrir dans ce pays pas si éloigné, et cependant méconnu, comme caché derrière l'Espagne ? Pour beaucoup d'entre nous, les connaissances se limitaient à ces images télévisées, encore fraîches, de la révolution pacifique de 1975 qui avait mis fin à la dictature de Salazar.

Pour se rendre à Gondomar, non loin de Porto, la Frairie a choisi l'autocar. Le trajet est long. Il fait chaud cet été-là. Mais personne ne se plaint. A défaut d'autoroutes, il faut emprunter les nationales. Les régions portugaises traversées sont essentiellement rurales, plus vertes qu'en Espagne. Nous croisons régulièrement des charrettes tirées par des ânes. Le pays, qui vient à peine de se séparer de sa colonie de l'Angola, a épuisé ses forces et pris du retard sur le plan économique.

Les contacts avec la population sont tout de suite d'une très grande simplicité. La langue locale, pourtant cousine de la nôtre, surprend par sa musicalité particulière. Là où nous



sommes accueillis pour un petit festival local, les habitants ne roulent pas sur l'or, mais on ne dira jamais assez la générosité des « petites » gens ! Les repas sont servis à la cantine communale, une sorte de hangar tôle ; les tables dressées sont garnies d'œilletons, emblèmes de la récente révolution. « Toudou bon ! » (Tout est bon !) Seulement, lorsqu'il nous semble avoir terminé le plat principal, c'est pour en voir arriver un second... Et jamais on ne sortira de table sans prendre un café ; et pour terminer, pas besoin de réclamer les eaux de vie ! La convivialité est telle qu'à l'issue de ces repas, les groupes se mesurent l'un à l'autre à coups de chants et de musiques et la farandole s'organise spontanément.

La danse traditionnelle portugaise achève de nous charmer. Ah ! cette musique ponctuée du tintement clair du triangle et sur laquelle chanteuses et chanteurs semblent vouloir se rompre la voix... Et cette façon qu'ont les danseuses et danseurs de virevolter les bras levés !

Le jour du festival, les Jambois se donnent à fond devant un public déjà gagné à leur cause, tandis qu'un groupe venu d'Algarve, par la qualité et la rapidité de ses danses achève de mettre le feu...

Décidément, quelle découverte ! Quelle belle histoire d'amour !

Louga (2000)

Séjourner au Sénégal représente une nouvelle inconnue : c'est la première incursion de la Frairie sur le sol africain.

A propos du climat, pas trop de crainte à avoir, puisque le Festival de folklore et percussions de Louga a lieu au début du mois de janvier. En ce qui concerne les risques sanitaires, toutes les mesures sont prises, notamment en matière de vaccination. Pour le reste, on verra.

Après un trajet en avion sans histoire, le groupe emprunte un autobus sans âge, qui le conduit à destination : une ville de 100 000 habitants, capitale régionale, située à 30 km de la côte atlantique et à 200 km de Dakar. Au grand étonnement des Jambois, ils sont logés dans un ancien palais ne manquant pas de cachet.

Commence alors un séjour dont la caractéristique essentielle restera décidément le rythme... de vie : au Sénégal, les relations sociales s'avèrent aussi détendues que les horaires sont élastiques. Pour leur première prestation, les danseurs doivent être prêts tel jour, à midi : on ne vient les chercher qu'à 18h00 ; autant dire que, pour les fois suivantes, les Masuis et Cotelis s'adaptent et n'enfilent pas trop tôt leurs épais costumes de velours...

Les conditions matérielles des spectacles sont parfois rudimentaires (un plastique posé sur le sable peut « figurer » le podium), mais la sincérité de l'accueil est toujours sans réserve.



Au moment d'effectuer quelques achats et de rechercher l'un ou l'autre souvenir, les membres du groupe découvrent qu'il est de coutume de marchander. Le prix est toujours fixé plus haut que la normale dans cette intention. Une habitude à prendre.

Enfin, la promenade sur la côte atlantique baignée d'une douce chaleur, le premier jour de l'an, constitue un moment inoubliable.

Terceira (2005)

Destination tout à fait inattendue et peu connue, l'île de Terceira fait partie de l'archipel des Açores. Vous savez, là-bas, au milieu de l'Atlantique, ... où se forme le fameux anticyclone qui fait la pluie et le beau temps chez nous.

Sur place, cependant, pas de grandes fluctuations climatiques : la météo est douce et d'une remarquable stabilité. Les hortensias en profitent pour pousser partout et notamment le long des routes et au pied des murets en roches volcaniques qui délimitent les prairies.



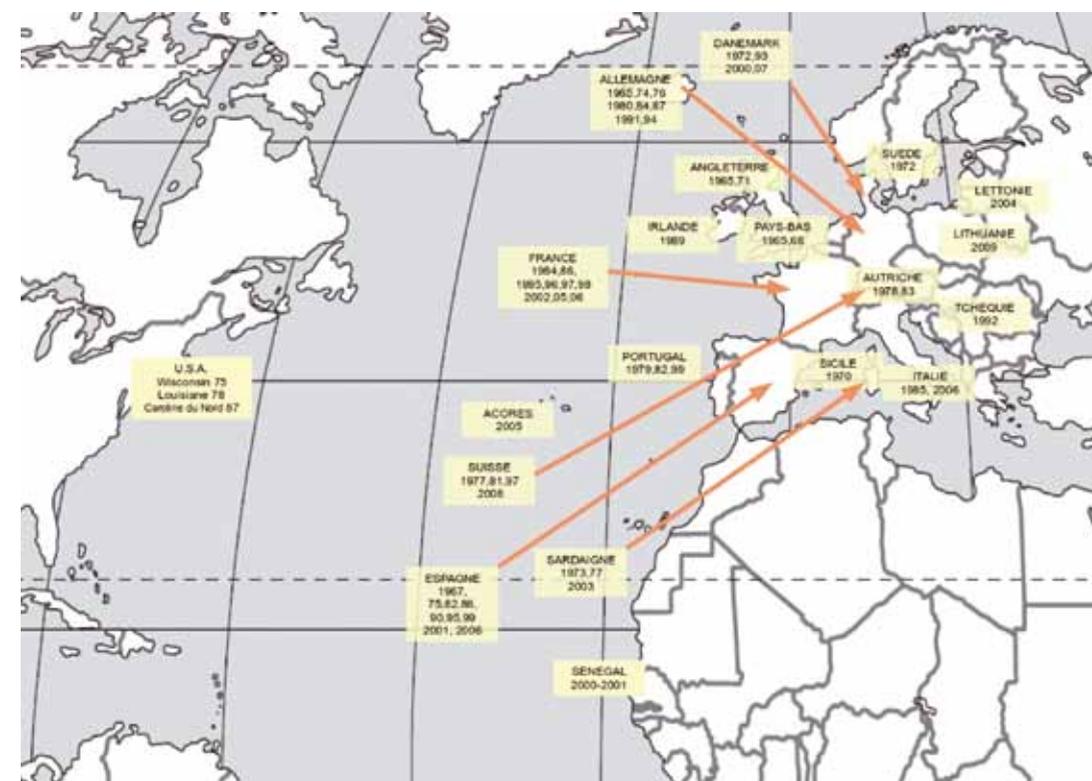
L'archipel est territoire portugais. On y retrouve le sens de l'accueil légendaire de ce peuple, avec un attachement plus marqué aux vieilles traditions, comme cela se constate souvent chez ceux qui vivent loin de leur métropole.

Une des coutumes locales est de servir systématiquement, à chaque repas, du vin et du lait, dans de grandes cruches. Si la présence de ce dernier breuvage nous surprend, la présence du produit de la treille nous rassure. Dans un premier temps, du moins... Car, nous avons beau le goûter et le goûter encore, pas moyen de nous habituer à son acidité.

En ce qui concerne les représentations folkloriques, l'échantillon de groupes présents est de grande qualité. Tous les spectacles ont lieu en soirée. Après quoi, chaque délégation, à son tour, est invitée à organiser une animation à destination des autres participants.

On peut parler d'un séjour sans faute.

Un des derniers grands crus en date, mais il y en aura d'autres, car la musique et la danse traditionnelles n'ont qu'une vertu : celle d'exprimer l'humanité dans ce qu'elle a de vrai et d'éternel, mettant ainsi l'accent sur ce qui fait que les peuples se ressemblent, au-delà de leur diversité.



Représentation des pays visités par la Frairie

Sommaire

Un groupe en germe.....	p. 2
L'enracinement historique.....	p. 4
Les premières pousses.....	p. 6
La croissance.....	p. 9
De grands crus.....	p. 12
Sommaire.....	p. 17

Éditeur responsable : Jean-Pierre Mosseray - La Frairie des Masuis et Cotelis Jambois

Allée du Parc reine Astrid, 27

Remerciements : Michel Goffette, Anne Oger et le Syndicat d'Initiative de Jambes

Mise en page : Richard Frippiat, SIJ

Impression : Bietlot, Gilly

Tirage : 10.000 exemplaires

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photocopie, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

mg
esthétique

Soins esthétiques
Pédicure Médicale

NOUVEAU

Espace cadeau
Broderie traditionnelle

Collection :
Lin démodable
Christiane Malgouris
DMC

Rue de Géronsart, 273
5100 Jambes
Tél. 081 30 57 22



JM Lire

Librairie
Papeterie
Lotto

Chaussée de marche, 346
5100 Jambes
Tél. & Fax : 081/30 56 80



Venez découvrir ou redécouvrir
Ouvert tous les jours à partir de 10h le Casino de Namur

175 machines à sous
Gain possible 100 000€

2 restaurants
Restaurant des salons de jeux
30€ le menu 3 services
Restaurant tapas bar
dans la salle Bingo

ROULETTE ANGLAISE
STUD POKER - BLACK JACK
POKER TEXAS HOLDEM
SALLE DE BINGO
Jeudis, vendredis à partir de 19h. Samedis, dimanches à partir de 13h

Visitez notre site web : www.casinodenamur.be
Avenue Baron de Moreau 1 • 5000 Namur • tél. 081 22 30 21

Accès interdit aux moins de 21 ans • Tenue correcte souhaitée • Carte d'identité obligatoire • Entrée gratuite

CASINO de Namur



Circus groupe www.circus.be
Et la chance vous sourit !

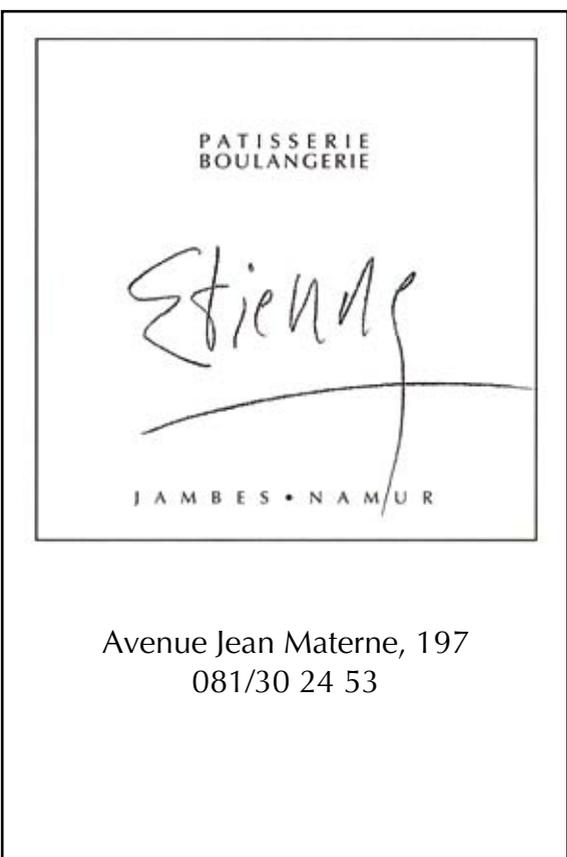


PÂTISSERIE
BOULANGERIE

Etienne

JAMBES • NAMUR

Avenue Jean Materne, 197
081/30 24 53



Le Zorba

Spécialités grecques au feu de bois
Apéritifs et vins d'origine
Ambiance typique

Ouvert de 12h00 à 14h30 et de 18h00 à 0h00
Fermé le mardi sauf jour férié

Avenue Jean Materne, 179 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30 31 98 - Fax : 081/30 31 18
www.zorbajambes.be



www.opticiens-marliere.be

Avenue G. Bovesse 33
Tél. : 081/30 29 60
info@opticiens-marliere.be

Marlière
les opticiens

OPTICIENS - OPTOMETRISTES - LENTILLES DE CONTACT - CORRECTION AUDITIVE



Roberto

Spécialités italiennes et françaises

Ouvert de 11h30 à 15h00 et de 18h00 à 24h00
Fermé mardi soir, mercredi soir et samedi midi

Avenue Jean Materne, 189 - 5100 Jambes
Tél. & Fax : 081/30 85 55





*La Frairie des Masuis
et Cotelis Jambois
à Martigny
Jambes, Coll. Frairie.*



SYNDICAT D'INITIATIVE DE
JAMBES
& ENVIRONS



VILLE DE
NAMUR



DAPO



Fédération
des Groupes
Folkloriques Wallons

Infos :
Allée du Parc, 27 - 5100 Jambes (Namur)
Tél. : 0473/67 53 27
www.masuis.be

Jambes et le panorama de la Meuse

Un nouveau musée à Namur ?

Le journal *Vers l'avenir* a révélé le 14 juillet dernier le rapatriement dans la capitale wallonne du *Panorama de la Meuse*. Cédric Flament décline son article en plusieurs titres *Citadelle de Namur : un trésor est de retour ! / Classer, restaurer, mettre en valeur / Le panorama de la bataille de la Meuse : un monument*. Tout est résumé en quelques mots mais encore ...

Bref historique

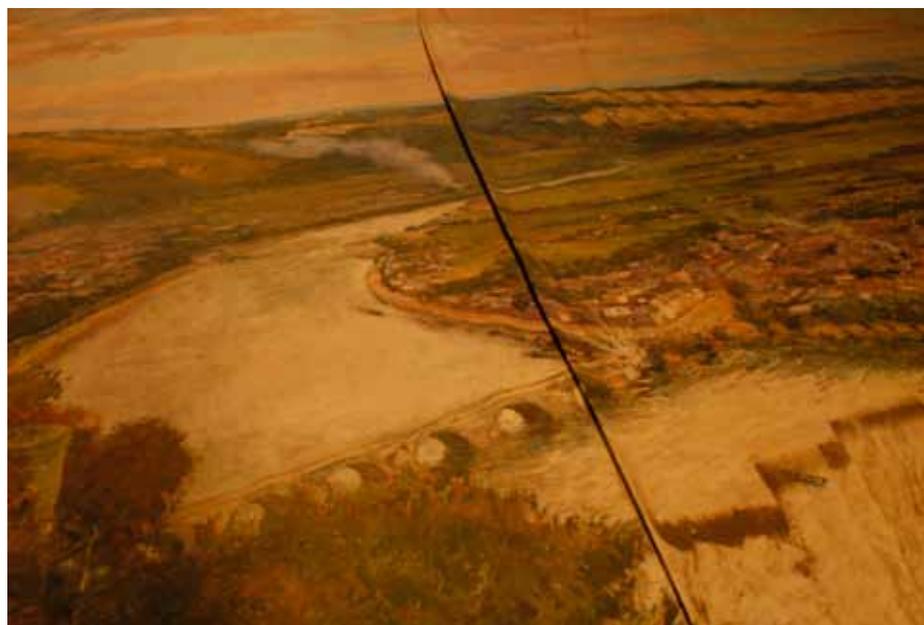
Le 15 juin 1936, le Conseil communal de Namur décide d'accorder une concession à la *Société Panorama de la bataille franco-belge sur la Meuse en 1914* pour exposer l'œuvre du peintre A. Bastien à la Citadelle. Le peintre entame la réalisation du panorama (en réalité un diorama car la conception est rectangulaire et non circulaire) et le travail est assez

rapide puisque l'inauguration se déroule le 1^{er} mai 1937. Cette toile de 8m50 de haut et de 72 m de long (soit 600 m²) montre 60 km de panorama de la bataille de la Meuse. Parmi les scènes caractéristiques, on peut citer la mobilisation au pays de Liège, la retraite des armées franco-belges à Namur et les principaux secteurs de la Meuse belge.

Le panorama est visible jusqu'en 1940, époque où les Allemands altèrent partiellement l'œuvre. Durant la guerre, la toile est roulée et entreposée dans les locaux du Théâtre de Verdure. En 1952, la Ville de Namur l'offre au Musée royal de l'Armée mais elle ne sera jamais présentée au public.

L'artiste

Alfred Bastien (1873-1955) est un peintre de natures mortes, de scènes de genre, de paysages et de forêts. Il étudie aux aca-



Vue du pont et de la plaine de Jambes
© Musée royal de l'Armée.



Vue de la vallée en amont du pont de Jambes
© Musée royal de l'Armée.

démies de Gand (élève de J. Delvin) et de Bruxelles (élève de J. Portaels). Au cours de ses voyages à Paris, il découvre G. Courbet et E. Delacroix et expose au Salon de la Société Nationale. A. Bastien décroche le Prix Donnay (1894) et le Prix Godecharle (1897). Il est membre fondateur à Bruxelles du groupe *Le Sillon*.

Après 1897, il voyage en Egypte, en Algérie, au Sahara. En 1911, il est chargé par le Gouvernement d'édifier un panorama du Congo. Il présente l'œuvre en 1913 à l'Exposition Universelle de Gand. Ses voyages le mènent ensuite aux Indes, au Japon, en Amérique. De retour à Bruxelles en 1914, il s'engage comme volontaire durant la Première Guerre mondiale et rencontre à Nieuport le roi Albert qui lui commande le Panorama de l'Yser 1914-1918. A. Bastien est professeur à l'académie de Bruxelles de 1927 à 1945 avant de devenir directeur.

Le retour du Panorama

La nouvelle histoire du Panorama de la Meuse commence voilà un an et demi. Ma collègue chargée de la section des peintures au Musée royal de l'Armée me contacte pour que je serve d'intermédiaire auprès des autorités

namuroises afin de les éclairer sur l'œuvre du peintre A. Bastien. Dès lors M. Bernard Dethier, vice-président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, et moi-même avons multiplié les visites à la caserne de Zutendael où est momentanément déroulé le Panorama de la Meuse. Des représentants du monde scientifique, du secteur de la protection du patrimoine et du Collège communal de Namur ont fait le voyage. Les avis sont unanimes, la toile doit revenir à Namur. Le Collège a déjà pris des dispositions dans ce sens et envisage son redéploiement dans les bâtiments d'origine construits sur l'ancienne lunette du centre à la Citadelle par l'architecte Léonce Lebrun.

Jacques Toussaint,
Président du Centre d'Archéologie, d'Art et
d'Histoire de Jambes
1, Place Jean de Flandre-5100 Jambes
Portable : 0495/50.43.62
Télécopieur : 081/31.09.46
Courriel : jacques.toussaint@sijambes.be

Pour en savoir plus
Voir J. MARCHAL, *Les panoramas*, Namur,
2005.

Cérémonie du 11 novembre, se souvenir et ne jamais oublier ...



Les autorités conduites par
la Ministre Eliane Tillieux



Les élèves de l'école du Parc Astrid

« Le 11 novembre est certes la date anniversaire de l'armistice du conflit de 1914-1918, appelé « La Grande Guerre », mais c'est aussi le moment de se souvenir de tous les combattants, de toutes nationalités, civils et militaires.

En juin dernier, c'était le 65^{ème} anniversaire du débarquement sur les côtes de Normandie.

Nous avons souhaité mettre en exergue cet événement qui a conditionné la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Nous nous devons d'entretenir notre devoir de mémoire et nous remercions vivement l'ensemble des autorités civiles et militaires qui nous font l'honneur d'être présentes aujourd'hui et particulièrement les représentants des mouvements patriotiques et leur porte drapeau.

Nous souhaitons également saluer la présence des jeunes de nos écoles et leurs professeurs, s'inscrivant ainsi dans une démarche citoyenne ».

Extrait de la prise de paroles au Monument

«Amis et vétérans, ce que nous ne pouvons oublier - et ce que nous ne devons pas oublier -, c'est que le Débarquement a été un moment et un endroit où la bravoure et la générosité de quelques-uns ont permis de changer le cours du siècle entier».

«On ne pouvait savoir alors que tant des progrès qui façonneraient le 20^e siècle, sur les deux rives de l'Atlantique, découleraient de cette bataille pour un bout de plage long de 9 km seulement et large de 3 km», a-t-il dit.

«Si les Alliés avaient échoué ici, l'occupation de ce continent par Hitler aurait pu se poursuivre indéfiniment», a déclaré M. Obama lors du 65^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie.



Les élèves de l'école de Basse-Enhaive

Les forces vives jamboises fêtent les couples jubilaires



Ce 24 octobre, les Forces Vives Jamboises et la Ville de Namur fêtaient les couples jubilaires jambois. Cette année, douze couples ont fêté leurs noces d'Or, cinq leurs noces de Diamant et un couple était présent pour leurs noces de Platine, soit 70 années de mariage ! La cérémonie était orchestrée par Frédéric Laloux tandis que l'échevin de l'Etat Civil Bernard Ducoffre a retracé la vie des jubilaires qui ont ensuite été comme de coutume couverts de cadeaux.

Noces de platine

M. et M^{me} Materne-Minot

Noces de diamant

M. et M^{me} Mélin-Goffin, M. et M^{me} Polet-Charlot,
M. et M^{me} Gendrin-Hesmans, M. et M^{me} Docquir-Coupienne

Noces d'or

M. et M^{me} Harchies-Jakovliv, M. et M^{me} Petitjean-Jadoul,
M. et M^{me} Michel-Verdin, M. et M^{me} Philippart-Preud'homme,
M. et M^{me} Labar-Decosseaux, M. et M^{me} Vandevoorde-Godelet,
M. et M^{me} Camby-Crasset, M. et M^{me} Cassart-Dandumont,
M. et M^{me} Pierard-Acusidas, M. et M^{me} Gilson-Leduc,
M. et M^{me} Timperio-Vanbaelen, M. et M^{me} Lempereur-Henri,
M. et M^{me} Ancion-Vigneron

ÉLOI, ORFÈVRE DU ROI

UNE PUBLICATION DISPONIBLE

AU PRIX DE 10 €

à la Seigneurie d'Anhaive et
au Syndicat d'Initiative de Jambes



EXPOSITION ACCESSIBLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

à la Seigneurie d'Anhaive

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 13h00 et le dimanche 27 décembre de 14h à 18h
Info : 081/32 23 30 - www.anhaive.be

Organisation : MUSÉE PROVINCIAL DES ARTS ANCIENS DU NAMUROIS
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR - CENTRE D'ARCHÉOLOGIE, D'ART ET D'HISTOIRE DE JAMBES

CONCOURS IDENTIFIEZ CE LIEU



Répondez et gagnez
un panier surprise offert par
les magasins Di, le Photographe Roland Hardenne
et le salon de coiffure Vogue



ROLAND
HARDENNE
photographe

Coiffure
VOGUE

Envoyez-nous votre réponse par e-mail (info@sijambes.be) ou par courrier avant le 20 janvier,
Concours Côté Jambes - Av. Jean Materne, 168 - 5100 Jambes. Pour vous départager :

question subsidiaire «combien de réponses recevrons-nous avant la clôture du concours ?»

Il fallait répondre dans le numéro précédent :

Le château d'Amée

Félicitations à Madame Liliana Dragoi qui
a remporté les lots offerts par les magasins Di, Aux parfums de Séverine, le
photographe Roland Hardenne et les Opticiens Marlière



NON À LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU GÉNIE!



Le Musée du Génie est aussi menacé par le
projet de restructuration

Le ruban jaune est le symbole du soutien que l'on veut montrer aux soldats qui sont en opération et que l'on souhaite voir revenir au bercail.

C'est bien la démarche que nous souhaitons mettre en exergue pour sensibiliser les citoyens à la situation que pourrait vivre notre caserne du Génie.

Le plan De Crem prévoit de fermer de nombreuses casernes et d'en déplacer le personnel et les compétences vers d'autres sites pas nécessairement adaptés.

Ainsi l'école du Génie de Jambes serait amenée à déménager à partir de 2013 vers le quartier d'Amay (près de Huy), qui devra faire l'objet de nouvelles constructions et d'une rénovation importante des bâtiments existants. Cela est d'autant plus aberrant que les Quartiers Dewispelaere et du Sart Hulet ont été récemment rénovés de fond en comble !

Outre cela, il faut être conscient des répercussions de cette démobilisation sur la vie locale. La caserne compte 500 personnes habitants en région namuroise qui risquent de s'en aller avec leurs familles pour se rapprocher de la nouvelle affectation ; ce qui se répercutera sur les commerces environnants.

L'interaction avec les acteurs de la vie associative est réelle, la caserne accueille tous les jours de nombreux clubs sportifs et culturels locaux, sa fermeture les priverait d'infrastructures indispensables. Enfin, de grosses manifestations comme le Rallye de Wallonie perdront une aide logistique très précieuse, sans oublier les collaborations fructueuses avec les services de secours civils.



Le Quartier Dewispelaere, depuis 60 ans au
cœur de la cité



À l'occasion de l'inauguration de la Place de
l'École du Génie, une délégation a sensibilisé
les autorités présentes à l'impact, tant pour
les familles que pour l'économie locale,
qu'engendrerait la fermeture des
implantations jamboises



Dimanche 6 septembre

Vernissage de l'Exposition à la Seigneurie d'Anhaive « È Djambes avou lès scrîjeûs, dans le cadre du 100^{ème} anniversaire des Relîs Namurwès », en présence du gouverneur, Mr Denis Mathen, qui reçoit la médaille du Syndicat d'Initiative



Samedi 12 septembre

11^{ème} journée « Portes ouvertes » au Clos Vigneroule organisée par l'Ordre de Saint-Vincent avec visite de la vigne et dégustations



Samedi 12 et dimanche 13 septembre

21^{ème} journées du Patrimoine à la Seigneurie d'Anhaive ayant pour thème : Patrimoine et Modernité.



Samedi 26 septembre

Journée « Portes ouvertes » à la Maison des Jeunes de Jambes-Centre.



Jeudi 1^{er} octobre

L'asbl Jeunes Au Travail remet les attestations de compétences aux personnes ayant suivi une formation.



VOTRE AGENDA

CONCERT DE NOËL

Dimanche 20 décembre 2009 à 16h

En l'Église décanale Saint Symphorien de Jambes Centre
(Avenue Jean Materne 37)

Par les Chorales «Saint Grégoire» de Jambes, «les Violoneux» de Boninne & l'Ensemble Musical «Vent d'Est»

Avec Marina Kisevelli au piano, Vassili Mouritze à la clarinette, Alexandre Bourdize au trombone & David Bourdize à la trompette.

MAP
CHARENT PRINCE DE L'ANNE - D'ORLÈANS
L'ÉGLISE DE

Au profit de la nouvelle sonorisation de l'église Saint Symphorien.

Dimanche 20 décembre

À l'occasion du Marché d'hiver organisé par l'asbl Les Commerçants jambois, animation de 14h00 à 21h00 dans les rues de Jambes, avec la présence du Père Noël et distribution de bonbons. Une crèche vivante sera visible de 15h00 à 17h00 à la Chapelle de la Famille Myriam. Un feu d'artifice sera tiré du pont de Jambes à 20h00.

Infos : J.-F. Marlière : 0494/80.21.81
lescommerçantsjambois@gmail.com

Jusqu'au samedi 26 décembre

Exposition – Lydia de Meuter
Galerie Détour
Avenue Jean Materne, 166 à Jambes
Renseignements : 081/24.64.43
www.galeriedetour.be

Jusqu'au 31 décembre

Exposition : Éloi, orfèvre du roi
Seigneurie d'Anhaive
Entrée gratuite du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h00 à 13h00.
Ouverture le dimanche 27 décembre de 14h00 à 18h00.
Infos : 081/32.23.30 - www.anhaive.be

Samedi 9 janvier à 15h00

Goûter des Rois organisé par Les Frères d'Armes Espace Francis Laloux
Ouvert à tous - participation aux frais : 5 €
Inscriptions : 081/30.22.17

Du 15 janvier au 15 avril

Exposition : Cinquante ans de Jambes en jambes, La Frairie des Masuis et Cotelis jambois est quinquagénaire, cela se fête !
Seigneurie d'Anhaive
Entrée gratuite du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h00 à 13h00.
Ouverture également les dimanches 4 et 11 avril de 14h00 à 18h00
Infos : 081/32.23.30 - www.anhaive.be
www.masuis.be

Du mercredi 13 janvier au samedi 20 février

Exposition – Édith Gilbert
À la Galerie Détour
Infos : 081/24.64.43 - www.galeriedetour.be

Samedi 23 janvier

Fête de Saint Vincent de la Frairie des Masuis et Cotelis jambois
18h00 : Rassemblement à l'entrée du parc Astrid et départ à 18h15 du cortège aux flambeaux

vers l'église Saint-Symphorien.
18h30 : Célébration de la messe de Saint-Vincent en wallon par Mr le doyen Sabaux.
19h45 : Séance académique à l'Espace Francis Laloux, l'intronisation des membres d'honneur et vin d'honneur « Cinquantième Anniversaire ». La soirée se poursuivra par un banquet et animation musicale.
Infos : www.masuis.be - Mme Francine Joannes : 0473/67.53.27 ou 081/30.58.80 (le soir).

Dimanche 24 janvier à 15h30

Remise du Prix Francis Laloux
Ouvert à tous
Espace Francis Laloux
Infos : 081/30.22.17

Mardi 16 février à 17h30

Remise des prix du concours d'illuminations des façades, fenêtres ou balcons organisé par le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires du Foyer Jambois.
À la Galerie Détour
Infos : 081/30.22.17

Du mercredi 3 mars au samedi 10 avril

Exposition – André Lambotte à la Galerie Détour
Infos : 081/24.64.43 - www.galeriedetour.be

Dimanche 11 octobre

36^{ème} Chapitre de l'Ordre de Saint-Vincent



Samedi 31 octobre

« Brocante aux jouets » organisée par la Maison des Jeunes de Jambes et visite de Saint-Nicolas pour les enfants sages



Dimanche 15 novembre

Vernissage de l'Exposition : Saint Eloi, orfèvre du roi, à la Seigneurie d'Anhaive, en présence de Mme Martine Jacques, députée provinciale.



Mercredi 18 novembre

Inauguration de la Place de l'École du Génie et de 33 nouveaux logements par le Foyer Jambois



Mercredi 18 et jeudi 19 novembre

Présentation du spectacle de théâtre-marionnettes-objets L'Orestie, d'après Eschyle à l'Espace Francis Laloux



Samedi 21 novembre

Distribution de plans d'arbres et arbustes dans le cadre de la Journée de l'Arbre à la pépinière communale





DU 16 JANVIER AU 15 AVRIL
À LA SEIGNEURIE D'ANHAIVE

CINQUANTE ANS DE JAMBES EN JAMBES

La Frairie des Masuis et Cotelis jambois
est quinquagénaire, cela se fête !

Accessible gratuitement
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30,
le samedi de 9h à 13h et
les dimanches 4 et 11 avril de 14h00 à 18h00

Info : 081 32 23 30
www.anhaive.be - www.masuis.be

THEATRE ROYAL DE NAMUR
10 janvier 2010 - 16H00



CONCERT de Nouvel An

de la Ville de Namur

Ensemble Instrumental
de Wallonie

direction Giovanni Votano

Musiques de la Dynastie des Strauss
Offenbach, Frantz Lehar, Puccini, etc...

Evelyne Bohen
(soprano)

le Jeune Ballet de Namur
direction Patricia Zwolinska

Daniel Houbrecht
(ténor)

SOUS LE PATRONAGE ACTIF DE LA VILLE DE NAMUR



location et réservation au Théâtre Royal de Namur

081 226 026 & 070 22 88 88

billetterie@theatredenamur.be

CANAL C
C'EST À VOUS

N